

Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 4 juin 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 1 p. (141v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Barral, 4 juin 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47802>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [4 juin 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Barral, Georges \(1842-1913\)](#)
Lieu de destination 66, rue de Rennes, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin informe Barral qu'il n'a pas eu le temps d'aller le voir, que Cresson lui demandera par télégramme s'il a besoin de lui à Nancy et que les plaidoiries commencent le jour même.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; elle figure sur deux colonnes tête-bêche.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieux cités [Nancy \(Meurthe-et-Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Dear Monsieur,

Votre indisposition et la situation
politique ne m'ont pas permis
de vous aller voir dans ces derniers
jours. M. Cesson m'a du reste
fait connaître qui il était comblé-
ment l'accord que vous ferez le cas
où il aurait besoin de notre présence
à Nancy. Il m'a dit que il vous
renverrait par télégraphie, que ce
mouvement était le seul conforme à vos
intérêts, suivant lui.

Les plaidoiries sont commencées
aujourd'hui et le document suivant
communiqué n'a fait que dévoiler
une conspiration sévère et organisée
contre moi, l'espion que vous m'accu-
dez n'ayez pas lue. La protection de
Dieu est à Dieu confiée.

Castles were important
to France.